

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique  
Université Djilali Liabes de Sidi-Bel-Abbès  
Faculté des Lettres, des Langues et des Arts



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة جيلالي اليابس لسيدي بلعباس  
كلية الآداب، واللغات والفنون

# **POLYCOPIÉ**

**Français Langue Etrangère  
Première Année Licence LMD  
Critique et Etudes Littéraires**

**Réalisé par  
Mokhtar ZOUAOUI**

**Maître de Conférences  
Habilitation à diriger des recherches**

**Année Universitaire 2020-2021**

# SEANCE 2 :

## ÉLÉMENTS DE PHONETIQUE

### 1. Production des sons de la parole

Nous nous contenterons dans ce qui suit d'une description des mécanismes de la production des sons de la parole, nous décrirons les deux processus de la phonation et de l'articulation, puis nous définirons les deux types de sons que les phonéticiens distinguent pour, notamment, la langue française : les consonnes et les voyelles.

On désigne par le terme « organes de la parole » ou « appareil phonatoire » les organes qui concourent à la production des sons de la parole humaine. Ces organes « sont les poumons, la trachée, le larynx avec les cordes vocales, le pharynx, les cavités buccale et nasales. Ils constituent un tube en forme complexe dont la partie qui s'étend au-dessus du larynx, le conduit vocal, peut varier considérablement en fonction des mouvements de la langue, du voile du palais et des lèvres »<sup>1</sup>. Ces parties du corps servant à l'émission de la parole sont en fait des organes dont la fonction primaire n'est pas celle de la dite production de la parole, elles servent en réalité à d'autres fonctions biologiques dont elles sont naturellement rattachées.

La production des sons de la parole s'opère en deux étapes : la première, qu'on peut appeler étape phonatoire, consiste en la 'création' du son, la deuxième, dite articulatoire, consiste à donner au son créé une résonance particulière.

---

<sup>1</sup> - I. Choi-Jonin et C. Delhay, Introduction à la méthodologie en linguistique, p. 63.

### **3. 1. La phonation**

« La phonation est réalisée par le passage modulé de l'air à la hauteur du larynx et plus particulièrement de la glotte, située derrière la paume d'Adam. La glotte est une sorte de vulve dont l'ouverture est contrôlée par les cordes vocales. Celles-ci correspondent à deux languettes de chair qui forment les parois de la glotte et qui s'ouvrent et se referment successivement. La fermeture des cordes vocales fait vibrer le flux d'air venant des poumons, ce qui entraîne la production d'un son voisé. Par contre, si la glotte reste en position ouverte, l'air passe librement et le son est non voisé. Entre le voisement et le non-voisement, la glotte peut adopter diverses positions intermédiaires »<sup>2</sup>.

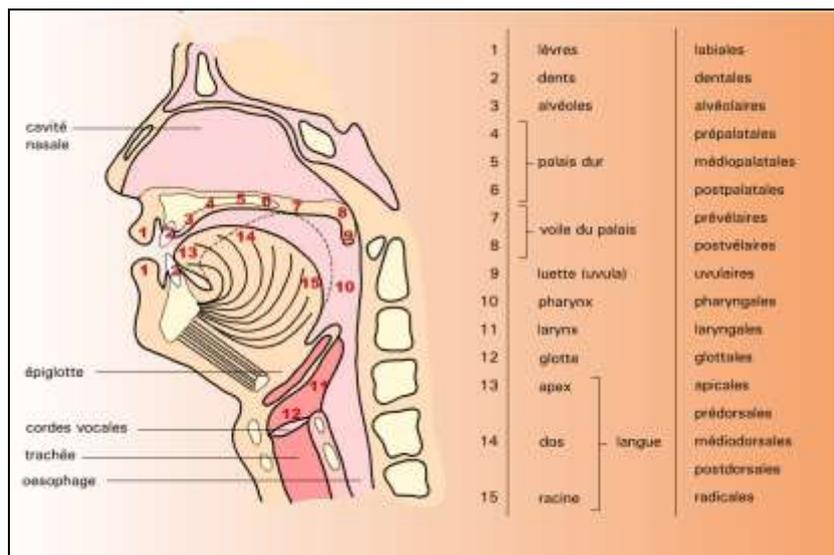
### **3. 2. L'articulation**

« L'articulation dépend de la position des organes du pharynx et de la bouche : la langue, la mâchoire, le vélum (palais mou) et les lèvres. En se déplaçant, ces organes modifient la structure tubulaire située au-dessus du larynx, et qui comprend le pharynx, la bouche et les fosses nasales. Le son provenant du larynx va 'résonner' différemment, selon que la langue est placée en avant ou en arrière, que la mâchoire est abaissée ou relevée, etc. C'est ainsi que la forme adoptée par le conduit vocal affecte le timbre des sons produits par la glotte. La grande variété des sons s'explique notamment par les multiples contrôles que l'homme peut exercer sur la forme de son conduit vocal »<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> - N. Delbecque (éd.), Linguistique cognitive, p. 141.

<sup>3</sup> - N. Delbecque (éd.), Linguistique cognitive, p. 142.



**Fig. N° 1 : Anatomie générale du système phonatoire**

### — Les points d'articulation

Le point d'articulation est l'endroit où se trouve, dans la cavité buccale, un obstacle au passage de l'air. De manière générale, on peut dire que le point d'articulation est l'endroit où vient se placer la langue pour obstruer le passage du canal d'air. Le point d'articulation peut se situer aux endroits suivants : Les lèvres (articulations labiales ou bilabiales) ; les dents (articulations dentales) ; les lèvres et les dents (articulations labiodentales) ; les alvéoles (articulations alvéolaires) ; le palais (articulations palatales) ; le voile du palais (articulations vélaires) et enfin à la luette (articulations uvulaires)

### — Le mode d'articulation

Le mode d'articulation est la façon dont s'effectuent les mouvements de l'appareil phonatoire, il est défini par un certain nombre de facteurs qui modifient la nature du courant d'air expiré, se sont :

- L'intervention des cordes vocales ou mise en vibration : articulation sonore

- La fermeture momentanée du passage de l'air suivie d'une ouverture brusque (explosion) : articulation occlusive
- Le rétrécissement du passage de l'air qui produit un bruit de friction ou de frôlement : articulation fricative
- La position abaissée du voile du palais : articulation nasale
- Contact de la langue au milieu du canal buccal ; l'air sort des deux côtés : articulation latérale
- Une série d'occlusions brèves et séparées de la luvette : articulation vibrante